



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 30 avril 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/2007

**D - 20070241**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 30 avril Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

**Excusés :**

M. Stéphan DELAUX, Mme Françoise PUJO, Mme Chrystèle PALVADEAU, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, M. Jacques COLOMBIER,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Conservatoire de  
Bordeaux Jacques Thibaud. Révision des droits d'inscription  
année scolaire 2007/2008. Autorisation. Décision.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 29 mai 2006, vous avez bien voulu fixer les tarifs du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud.

Pour l'année scolaire 2007/2008 nous pourrions fixer le tarif normal à 319 euros.

Je sou mets également à votre approbation la reconduction des dispositions relatives aux réductions tarifaires et aux conditions d'exonération, qui s'établissent comme suit :

Un tarif réduit de 168 euros est accordé :

- aux élèves habitant Bordeaux ou dont les familles acquittent une contribution fiscale à la Ville de Bordeaux (sur présentation d'un justificatif),
- aux agents de la Mairie de Bordeaux employés à titre permanent ainsi qu'à leurs enfants et conjoints (sur présentation de la carte professionnelle ou tout autre justificatif).

Un tarif spécifique de 121 euros est accordé :

- aux élèves auditeurs qui assistent aux cours sans bénéficier d'un enseignement individuel ou collectif,
- aux élèves des ensembles de pratiques collectives vocales et instrumentales qui ne sont pas déjà inscrits dans l'un des cursus d'études proposés par l'établissement,
- aux élèves inscrits à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, pour les pratiques collectives chant choral et/ou orchestres.

L'exonération complète est accordée :

- aux élèves habitant Bordeaux non imposables ou dont les familles sont non imposables (sur présentation d'un justificatif de domicile et de l'avis de non imposition de l'année 2006).

La gratuité est accordée :

- aux élèves des classes à horaires aménagés et des classes de préparation au baccalauréat TMD des établissements liés par voie de convention avec notre collectivité et exclusivement pour ces cursus d'études,
- aux personnels du Conservatoire inscrits dans une discipline au titre de leur formation continue,
- aux élèves ou étudiants d'autres établissements invités ou en stage, après validation de leur présence par la Direction du Conservatoire dans la limite d'un trimestre par an.

Les droits d'inscription sont exigibles à réception de la facture à l'issue des épreuves des concours d'admission et ne peuvent être calculés prorata temporis.

Le principe du paiement en deux échéances doit être reconduit, ces dispositions permettant aux familles d'engager leur dépense avec plus de facilité.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ces nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2007/2008.

## TARIFS DROITS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE DE BORDEAUX

<b>ANNEE SCOLAIRE</b>	<b>TARIF NORMAL</b>	<b>TARIF REDUIT</b>	<b>TARIF SPECIFIQUE</b>
2003/2004	268 €	134 €	100 €
2004/2005	290 €	145 €	100 €
2005/2006	305 €	160 €	100 €
2006/2007	312 €	164 €	118 €
2007/2008	319 €	168 €	121 €

## TARIFS AUTRES CONSERVATOIRES

<u>Ville</u>	<u>D.I. Mini.</u>	<u>D.I. Maxi.</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Observations</u>
<b>ANGERS</b> (tarifs 07/08)	33 €	56 €	44, 50 €	✦ Calcul par Q.F. selon résidence et cursus suivi
<b>BAYONNE</b> (tarifs 06/07)	79 €	327 €	203 €	✦ Calcul selon résidence et cursus suivi ✦ Tarif dégressif aux familles ayant plusieurs enfants inscrits ✦ Exonération selon Q.F. après étude de dossiers
<b>NANTES</b> (tarifs 06/07)	89 €	694 €	391,50 €	✦ Calcul selon résidence et cursus suivi ✦ Horaires Aménagés tarif unique : 5€ par an
<b>POITIERS</b> (tarifs 06/07)	84, 60 €	395 €	239,80 €	✦ Calcul par Q.F. selon résidence et cursus suivi ✦ Tarif dégressif aux familles ayant plusieurs enfants inscrits
<b>RENNES</b> (tarifs 06/07)	135 €	500 €	317, 50 €	✦ Calcul par Q.F. selon la discipline dominante ✦ Possibilité d'aide aux élèves habitant Rennes sur justificatifs
<b>STRASBOURG</b> (tarifs 06/07)	294 €	359 €	326, 50 €	✦ Tarif selon résidence et cursus suivi ✦ Tarifs spécifiques pour cycles supérieurs ✦ Calculs selon revenus imposables pour Horaires Aménagés avec réduction dès le 3 <sup>ème</sup> enfant
<b>TOULOUSE</b> (tarifs 06/07)	91 €	710 €	400, 50 €	✦ Calcul par Q.F. selon résidence et cursus suivi ✦ Tarif dégressif aux familles ayant plusieurs enfants inscrits ✦ Tarif spécifique pour étrangers adultes hors C.E.E.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
**Adjoint au Maire**

